

DEMANDE D'EMPLACEMENT PORT DE PLAISANCE MARCEL GUINAND

Aucune fourniture d'eau ne sera garantie pendant cette période, pendant la période d'hiver

INFORMATIONS CONCERNANT LE DEMANDEUR				
*No	m / Prénom :			
*Adr	resse complète :			
*Cod	de Postal :Vill	e :Pays :		
Télé	phone fixe :	Téléphone portable :		
E-ma	ail :			
INFO	RMATIONS CONCERNA	ANT LE BATEAU		
*No	m du bateau :	*Immatriculation :		
Туре	:	Constructeur:		
Mod	èle:	Longueur (hors-tout) : Largeur :		
Tirar	nt d'eau :Ti	rant d'air : Poids :		
Com	pagnie d'assurance :	N° de contrat :		
Dat	e d'emplacement :			
Du:		Au:		
Emp	lacement avec porti	lon sécurisé :oui 🗆non 🗆		
Pièc	es à fournir impérati	vement à l'appui de la demande :		
	Justificatif de domicile	☐ Photocopie pièce d'identité du demandeur avec photo		
	Certificat de navigation	☐ Copie du titre de propriété du bateau		
☐ Une photo récente du bateau				
	Attestation d'assurance	en cours de validité avec mention date d'échéance		

	Eau – électricité – pompage inclus Ponton non sécurisé				
	Gratuité première nuit	Nuitée	Semaine 6 nuits consécutives	Garage annuel	Habitation annuelle
0 à 9 m	0€	17€	100 €	1.200€	1.800 €
9,01 à 12 m	0€	21€	132 €	1.900 €	2.500 €
12,01 m à 15 m	0€	23€	150 €	2.700 €	3.300 €
+ 15,01 m	0€	26€	170 €		

	Eau – électricité – pompage inclus Ponton sécurisé				
0 à 9 m	+10€/ nuit	+10€/nuit	+10€/nuit	+ 70 €/ mois	+ 70 €/ mois
9,01 à 12 m	+10€/ nuit	+10€/nuit	+10€/nuit	+ 70 €/ mois	+ 70 €/ mois
12,01 m à 15 m	+10€/ nuit	+10€/nuit	+10€/nuit	+ 70 €/ mois	+ 70 €/ mois
+ 15,01 m	+10€/ nuit	+10€/nuit	+10€/nuit		

^{*}Tarif hors taxe de séjour

Demande à retourner à l'adresse suivante :

Ville de Tournon-sur-Rhône Service des places 10 Quai Marc Seguin – BP 92 07301 TOURNON-SUR-RHÔNE

Ou par mail: mairie@tournon-sur-rhone.fr

Le demandeur doit s'assurer de la faisabilité de l'accès et de l'amarrage dans le port et reconnait avoir pris connaissance du règlement du port disponible sur <u>www.tournon-sur-rhone.fr</u>

Data	•	
Date	•	

Signature:

MENTIONS LEGALES:

La Ville de Tournon-sur-Rhône vous informe que les données personnelles recueillies à l'occasion de la demande d'emplacement au Port de Plaisance du Port Marcel GUINAND de la Ville de Tournon-sur-Rhône font l'objet d'un traitement informatique uniquement destiné à la Police Municipale (Placiers) de la Mairie.

Vous disposez d'un droit d'accès aux données personnelles vous concernant, à leurs rectifications, à demander leur effacement ou exercer votre droit à la limitation du traitement de vos données. Consultez le site cnil.fr pour plus d'informations sur vos droits.

Pour exercer ces droits ou pour toute question sur le traitement de vos données dans ce dispositif, vous pouvez contacter la Direction Générale « RGPD » de la ville de Tournon-sur-Rhône à l'adresse suivante : rgpd@tournon-sur-rhone.fr , Mairie de Tournon-sur-Rhône, pl Auguste Faure, 07300 Tournon-sur-Rhône – Tel : 04.75.07.37.19. A défaut, vous pouvez contacter le délégué à la protection des données à l'adresse électronique suivante : rgpd@numerian.fr

Si vous estimez, que vos droits « Informatique et Libertés » ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation à la CNIL.

^{*} Les tarifs sont indiqués par jour à compter du matin

^{*} Ces données sont nécessaires au traitement de votre demande. En cas de refus, le service Placiers sera dans l'impossibilité de faire droit à votre demande. La base légale du traitement est l'exécution d'une mission d'intérêt public. Les données sont conservées 10 ans puis à partir de la date de recueil puis soumises à destruction.